



LE QUOI ?

Faire de l'écologie la ligne directrice du parc

Au premier regard, le champ de courses des Bruyères paraît aujourd'hui homogène, sans grand intérêt en termes de biodiversité. C'est que les richesses que renferme le site sont cachées et se révèlent en portant un regard attentif sur l'ensemble des strates de sa végétation. Trois années d'inventaires menés par l'association Elater (Caliter aujourd'hui) ont mis en évidence cette richesse, qu'il sera possible de découvrir en compagnie de l'expert qui a effectué ces trois années d'inventaires le samedi 12 octobre à 10h00.

En vallée de Seine, l'habitat a été constitué à l'origine par des terrasses alluviales. Devenu remarquable, cet habitat est d'intérêt patrimonial en Normandie. Les végétations qui se développaient sur ces terrasses ont en effet désormais quasiment disparu du fait de l'exploitation (carrières) et de l'urbanisation, mais sont présentes sur le site de l'ancien champ de courses. La conservation sur le site de cet habitat qui n'a subi que des modifications mineures est une chance et une responsabilité importante. C'est ce qui fait la particularité du champ de courses : s'il est situé dans un quartier urbanisé, sa faune et sa flore n'appartiennent pas au milieu urbain et en font une enclave préservée, à la valeur patrimoniale remarquable. Ces richesses en matière de biodiversité sont à maintenir, à faire connaître, et devront être respectées par la gestion et l'entretien du site.

Respecter la mémoire du lieu

Le centenaire de la société des courses de Rouen, aux Bruyères, en 1961

Source : Paris Normandie, 7 octobre 1961

Le temple de l'hippisme

Avant d'être consacré aux courses hippiques, le site du l'hippodrome des Bruyères est utilisé par les militaires pour les manœuvres de cavalerie. La première compétition hippique se déroule le 23 mai 1861. Trois ans plus tard, la visite de Napoléon III est l'occasion de développer la notoriété de l'hippodrome, notoriété qui ne cessera de se renforcer au fil des années. Un dicton affirmait même que « qui gagne à Rouen peut gagner à Vincennes ». En 1887, le champ de courses s'étend sur 25 hectares.

Il se compose d'une piste de 1700 m pour les courses d'obstacles, une piste de 1592m destinée aux courses de plat et de trot et une troisième pour l'entraînement. Afin d'accueillir le public et les parieurs dans les meilleurs conditions, des tribunes sont aménagées sous le Second Empire. Couvertes en bois, elles offrent une excellente visibilité sur les pistes. Ces installations sont complétées au tournant du XXème siècle par des gradins en béton afin d'accroître les capacités d'accueil, alors que les spectateurs se pressent particulièrement nombreux les jours de derby.

Ce succès hippique et populaire cède la place aux réalités de la guerre pendant les deux conflits mondiaux, qui voient l'hippodrome réquisitionné pour le cantonnement des armées tant alliées qu'allemandes, et même transformé en camp de prisonniers de guerre français après la débâcle militaire de 1940. Hormis pendant ces deux parenthèses, l'hippodrome attire – notamment les jours de paris ! - un public nombreux venu des communes alentour pour admirer le spectacle des courses.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le lieu n'est plus réservé aux seuls chevaux et jockeys : la piste en herbe (pour le galop) et la piste en schiste rouge (pour le trot) sont rejointes par une vingtaine de terrains de football et de rugby, installés dans la partie centrale du champ de courses. À partir des années 1990 cependant, la vétusté des installations vient remettre en cause l'avenir hippique du site. Seul le trot continue de se pratiquer aux Bruyères, et en 2004, c'est la dernière course. L'année suivante, le vieil hippodrome ferme ses portes au profit de celui de Mauquenchy près de Forges-les-Eaux.

Texte de M.Croguennec

Maintenir la pratique sportive

Aujourd'hui, la pratique sportive formalisée est présente sur le site au niveau de l'anneau central, délimité par l'ancienne piste sur laquelle se déroulaient les courses hippiques. Elle couvre ainsi plus de la moitié de la superficie de l'ancien champ de courses. Le devenir de ces terrains de sport a fait

l'objet d'une étude par la ville de Rouen : une partie des terrains est en cours de reconstitution par la ville de Rouen en partenariat avec la Métropole à l'extérieur du site ; l'autre partie (2 à 3 terrains de football en synthétique) sera maintenue sur le site. Le projet devra composer avec la présence de ces terrains, dont la localisation dépendra des autres aménagements dont le parc sera doté.

Le champ de courses des Bruyères accueille aussi aujourd'hui des pratiques sportives plus informelles : course à pied, pratique du vélo, jeux de ballon... Intégrées au diagnostic du site, leur devenir dépendra des choix qui seront faits pendant les ateliers participatifs.

Créer un espace de détente et de promenade

Les études antérieures* ont démontré la volonté commune des acteurs, institutionnels ou autres, d'aménager l'espace laissé après l'arrêt des courses hippiques en un parc propice à la promenade, offrant une respiration dans le tissu urbain dense qui l'entoure. Îlot de verdure insoupçonné, en retrait de l'espace public qui le borde, sa configuration actuelle est marquée par un vaste vide central avec un système de petits dénivelés, la piste, les bordures boisées et une position de belvédère. Cette position légèrement surélevée qui offre une vue sur la rive droite laisse d'ores et déjà place à une liberté d'usages dont la promenade fait partie. Les usages recensés sur le site seront intensifiés et diversifiés. Il faudra que l'aménagement du parc leur donne une cohérence d'ensemble.

*Source : Recensement des usages-diagnostic A et Cetera-Septembre 2013

Développer une identité forte qui rassemble et rayonne

Parc du quotidien qui vise à mieux s'insérer dans la trame urbaine qui l'entoure, le futur parc naturel urbain devra également offrir des activités et des équipements à l'ensemble des habitants de l'agglomération. Par ailleurs, les parcs et jardins sont dans la région une composante touristique non négligeable. À partir de ces constats, la définition d'une identité de parc apparaît comme un élément primordial. Pour accroître son rayonnement et le rendre attractif pour tous et en toutes saisons, son aménagement devra être guidé par un concept fédérateur fort : c'est ce concept ou « dominante du parc » qui sera issu des propositions qui émaneront de la concertation.

En développant sa propre identité, qui peut devenir un élément important de celle de la rive gauche, le futur parc naturel urbain des Bruyères pourra se distinguer de l'offre déjà existante en parcs et jardins sur le territoire.

La condition de ce rayonnement : l'aménagement d'un parc ouvert à tous, qui allie une mixité d'usages à une mixité de générations, et contribue à réduire la fracture écologique.

LE COMMENT ?

Coproduire le projet

Aucun projet pour le parc n'a aujourd'hui été arrêté. La concertation avec le public constitue une phase importante des réflexions qui ont lieu en amont. Sur la base du diagnostic de site, les participants, riverains, associations et habitants de l'agglomération, pourront faire leurs propositions sur les grandes orientations du futur parc naturel urbain.

C'est ce travail d'étapes qui se déroulera autour des tables de travail des différents ateliers participatifs organisés entre octobre et décembre 2013. Le diagnostic sera enrichi par les participants qui identifieront les enjeux de l'aménagement pour ensuite définir les grandes orientations du projet (de la place du sport à la question de l'identité du futur parc, en passant par la co-définition du cahier des charges).

Sur cette base de travail, les élus valideront le futur programme du parc en 2014. Une réunion sera alors organisée mi-2014 afin de restituer le programme final à la population. Ce programme permettra de lancer un concours de paysagistes pour la conception et la réalisation du parc.

Trouver un équilibre économique

Le budget maximum d'investissement et de fonctionnement du futur parc est déjà inscrit dans les prévisions budgétaires de la Métropole. Dans le respect de ce budget, cela représente l'occasion pour les concepteurs et gestionnaires d'être inventifs et de penser l'aménagement autrement. Il s'agit de développer un parc soutenable en alliant économie de projet et actions durables dans le plus grand nombre de domaines possibles. À titre d'exemple, la mise en place d'une gestion différenciée du parc est une solution compatible avec la préservation de la biodiversité sur le site et le respect des contraintes budgétaires.

Par ailleurs, une des étapes du processus d'études pourra amener à rechercher des partenariats avec des acteurs privés et/ou associatifs pour développer des activités au sein du parc en lien avec le concept et l'identité de celui-ci. Un aménagement du parc par phases successives est également envisageable, qui permettra une souplesse budgétaire tout en créant un parc dont les aménagements ne sont pas figés, et qui pourra ainsi s'adapter à d'éventuels nouveaux besoins ou intégrer de nouveaux partenariats.

Liens transversaux de livre pour Les invariants

- [↩ La démarche](#)
- [Haut](#)
- [Les contributions des associations ↪](#)